
Projet pédagogique



Micro-crèche associative et immersive
Youn Ha Solena

12 Avenue de l'Angevinière
44800 St HERBLAIN
06 52 78 65 27

microcreche@younhasolena.bzh

SOMMAIRE.....	p.2
Introduction.....	p.3
1 - Prendre le temps de se rencontrer.....	p.3
1.1 - Une familiarisation progressive.....	p.4
1.2 - Les transmissions : temps de partages.....	p.5
2 – Une crèche immersive en langue bretonne, le projet phare de Youn ha Solena.....	p. 6
2.1 – Le choix du bilinguisme.....	p.6
2.2 – Le breton dans le quotidien de la micro-crèche.....	p.7
3 – La place du jeu, source infinie d'apprentissages	p. 8
3.1 Le jeu libre	p.9
3.2 Ateliers proposés	p.9
3.3 Le rangement	p.10
4 – Le repas, un temps privilégié	p.11
4.1 Auprès des plus jeunes	p.11
4.2 Auprès des plus grands	p.11
5 – Le soin, pensé pour le bien-être de l'enfant.....	p.12
5.1 Le change	p.13
5.2 L'acquisition sphinctérienne	p.14
6. Le sommeil, dans le respect du rythme de chacun.e	p.15
7 . Cadre, repères et limites.....	p16
7.1 l'aménagement de l'espace.....	p.17
7.2 La gestion des émotions dans les interdits.....	p.18
8. Un éveil continu à la nature, à l'écologie.....	p 19
Conclusion.....	p 20

INTRODUCTION

Ce projet pédagogique a pour but d'informer et de sensibiliser, les familles et professionnel.les de la micro-crèche, aux valeurs de la crèche, et de leur mise en pratique au quotidien, à travers le détail des projets initiés par l'équipe.

Ce projet pédagogique fait suite aux valeurs décrites dans le projet d'établissement et la charte d'accueil du jeune enfant, qui englobent la transmission de la langue bretonne, les valeurs écologiques et humaines de l'équipe professionnelle.

Chaque projet mis en place, se recentre sur l'intérêt de l'enfant, en prenant en compte son besoin, son rythme, son individualité et tout projet proposé, sera toujours initié dans la douceur, de manière progressive et en toute bienveillance.

Ainsi, nous pensons à l'inclusion et l'accueil de chaque famille et chaque enfant, quelle que soit sa religion, sa structure, son identité, son genre, et ses différences, de la même manière. C'est pourquoi, par exemple, penser l'égalité fille-garçon dès le plus jeune âge fait partie de nos valeurs profondes.

Ces valeurs inscrites dans le projet d'établissement, se traduisent au quotidien dans les positionnements et propositions pédagogiques qui seront détaillées au fur et à mesure, dans ce projet pédagogique.

1 – Prendre le temps de se rencontrer

Lorsque l'inscription est acceptée, la.le ou les représentants légaux sont invité.es par la directrice à discuter puis à visiter les locaux, rencontrer l'équipe professionnelle, répondre aux questions, et échanger les documents administratifs, avant la familiarisation. Ce temps permet une première rencontre et une présentation des valeurs fondamentales et projets pédagogiques de la micro-crèche.

Pour préparer sa venue, à la fin de ce temps, l'enfant et l.es adulte.s accompagnant.s rencontrent la référente de l'enfant, qui deviendra repère pour lui dans ses premiers échanges. Avant cette rencontre, la référente de l'enfant prend contact avec son ou ses représentant.e.s par téléphone pour connaître le rythme de l'enfant et convenir des horaires de sa future familiarisation.

1) Une familiarisation progressive

Il nous semble nécessaire que l'enfant ait le temps de se familiariser avec son futur lieu d'accueil, et que le groupe d'enfant puisse lui aussi se familiariser avec la nouvelle famille.

La ou les personnes responsables de l'enfant sont donc invitées à partager un moment à la crèche avec leur enfant. Ce temps permet à l'enfant (et à sa famille) de faire connaissance avec les adultes qui l'accueillent, avec ses pairs et d'appréhender ce nouveau lieu en douceur, ensemble.

C'est l'occasion pour les parents de participer à la rencontre entre l'enfant et ce nouvel environnement. En tant que premiers éducateurs de leur enfant, ils pourront, grâce à leurs connaissances, parler de leur enfant, de ses habitudes (ce qui le rend heureux, son rythme etc), mais aussi partager leurs craintes et demandes auprès de la référente de l'enfant. Nous parlerons ici, de co-éducation en direction de l'enfant. Nous avons à coeur de respecter les pratiques que l'enfant connaît à la maison, pour que le lien avec celle-ci prenne sens (par exemple, un enfant qui ne dort pas encore dans son lit à la maison, pourra, dans un premier temps, être accueilli à la micro-crèche en écharpe de portage ou en porte-bébé). Ce temps est donc aussi important pour l'enfant, que pour les adultes qui l'accompagnent. C'est ainsi que nous préférons le terme « familiarisation » pour nommer la rencontre progressive entre une famille dans sa globalité et Youn ha Solena.

La durée et le déroulement de la familiarisation sont préalablement définis avec les parents, en fonction de leurs disponibilités, celles de l'équipe, et des besoins de l'enfant. Chaque familiarisation est donc différente, mais toujours pensée avec des temps d'accueil de plus en plus longs pour l'enfant, et si besoin, ses parents. Si l'enfant a besoin de plus de temps qu'initialement prévu, nous pourrions envisager un prolongement de cette période dans la mesure des disponibilités des représentants légaux, en lien avec les observations et les conseils de sa référente.

Afin de progressivement prendre le temps de cette séparation et accueil sur ce nouveau lieu, le temps de familiarisation pour un bébé est d'à minima deux semaines (sauf accueil d'urgence) et pour un grand, d'à minima une semaine.

Chaque enfant, durant cette période, est accueilli par la même professionnelle. Cette référence permet tout d'abord un suivi individualisé de l'accompagnement, mais également une stabilité pour que l'enfant puisse trouver en la professionnelle référente une figure et un lien d'attachement.

En effet, elle l'accompagne, avec son ou ses parents, à se sentir assez en sécurité (affective et physique) pour aller à la découverte de ce nouvel environnement. Les autres professionnelles participent progressivement à l'accueil de l'enfant, pour une prise de relais douce qui sera actée par la fin de la familiarisation bien que les rencontres et découvertes se poursuivront. En fonction des besoins de l'enfant et de sa familiarisation, une co-référence peut être pensée.

Des ajustements seront faits quotidiennement à la suite d'observations et d'échanges ponctuels avec les représentants légaux, pour toujours être au plus près des besoins spécifiques de l'enfant et de son évolution globale. Par exemple, si le parent est disponible pour venir plus tard et que l'enfant dort au moment de la fin de sa journée initiale, l'horaire pourra exceptionnellement être repoussé pour laisser l'enfant dormir et se réveiller de manière naturelle.

2) Les transmissions, un temps de partage :

En accompagnant leur enfant au quotidien à la crèche, les parents sont invités à rester avec lui en échangeant avec la professionnelle présente, sur ce temps d'accueil qui leur est dédié : ce sont les transmissions.

Durant ce moment, les représentants légaux informent le personnel accueillant de l'état général de l'enfant et des événements récents qui le concernent (changement d'organisation au sein de la famille, absence d'un.e représentant.e légal.e, état de santé etc). Ces informations permettront à l'équipe de mieux comprendre l'enfant et ses comportements dans la journée.

En y associant leurs observations, les professionnel.les pourront ainsi adapter leur positionnement en fonction de ce qui se joue pour l'enfant. Ces échanges du matin ont donc toute leur importance et retranscrivent le vécu de l'enfant depuis le soir précédent pour une continuité entre le lieu d'accueil et sa maison. Le soir, ce sera le même schéma, mais en sens inverse : les professionnel.les informeront le.a représentant.e légal.e de l'état général de l'enfant sur la journée et des anecdotes associées et leurs hypothèses de compréhensions de celles-ci.

Dans tout accueil à la micro-crèche, il y a également séparation entre l'enfant et son milieu familial. Les adultes sont présents pour accompagner l'enfant en verbalisant le contexte et les émotions qu'il peut légitimement ressentir à ce moment.

Afin que ce moment soit vécu plus sereinement pour l'enfant, un objet transitionnel (le doudou, par exemple), peut permettre une sécurité affective de l'enfant à travers une odeur familière et individuelle, mais également un rituel d'arrivée en allant le déposer à sa place, qui va permettre de faire le lien dans la séparation. Cet objet sera autorisé à chaque moment de la journée, l'enfant y a libre accès.

Quand l'enfant n'en a plus besoin, la professionnelle l'accompagne pour déposer le doudou dans le porte-doudou et qu'il puisse verbaliser ses besoins sans tétine en bouche, pour une plus grande autonomie dans les échanges, favoriser la verbalisation de l'enfant et l'expression de ses ressentis de manière compréhensive par l'adulte.

La professionnelle n'hésitera pas à proposer à l'enfant un câlin ou un portage, pour qu'il puisse, à son contact physique, recharger son réservoir émotionnel, avant de se diriger vers le reste du groupe, s'il le souhaite, et pour le temps nécessaire.

Cette séparation concerne autant l'enfant que son parent. Ces derniers peuvent ainsi faire part de leurs inquiétudes et de leurs doutes, s'ils en ont. Les professionnelles sont là pour les écouter, sans jugement, tout en respectant leurs choix éducatifs et éventuellement les conseiller, les soutenir, les accompagner dans le rôle parental.

C'est pour cette raison que nous privilégions les échanges quotidiens et individualisés avec les parents (à l'arrivée et au départ de l'enfant). Ce temps privilégié pensé pour l'enfant et son parent nécessite la disponibilité du parent et de la professionnelle. Pour cela, le temps de transmission est inclus dans le temps de contrat initial. Chaque famille est accueillie une à une et le soir, une professionnelle qui n'est pas en présence pour les enfants, a le temps de prendre en charge ce moment d'échanges. Les transmissions du soir sont donc plus propices pour prendre le temps d'évoquer les expériences de l'enfant, son positionnement au sein du groupe, ses progrès ou ses difficultés au cours de la journée/semaines passées. La confidentialité de ces échanges sera respectée au maximum en demandant aux autres familles de laisser un espace nécessaire entre elles, et en échangeant de manière individuelle et chacun.e son tour. Si un parent en ressent l'envie ou le besoin, il peut être invité à discuter avec la directrice pour un moment de décharge, d'écoute, de questions et/ou de soutien à la parentalité, dans un cadre bienveillant et discret, hors du temps de transmissions. Cela permet d'approfondir certains sujets et réflexions, sans la présence de l'enfant.

La transparence des échanges à ces moments conduit également à une relation de confiance entre les parents et les professionnelles qui ont un positionnement d'écoute, et de non-jugement. Le temps de transmissions est donc la base des échanges entre la famille et la micro-crèche. Cette communication quotidienne permet à la fois d'entrer dans une réelle démarche de co-éducation en direction de l'enfant, tout en accompagnant ces séparations.

Ce temps sera ainsi cordial et chaleureux, tout en restant adapté à un milieu professionnel. Il pourra se dérouler en français, comme en breton.

1- Une crèche immersive en Breton, le projet phare de Youn ha Solena

1. Le choix du bilinguisme :

On sait depuis un certain temps que le bilinguisme précoce n'est pas l'addition de deux langues dans le cerveau de l'enfant. Il s'agit plutôt de la construction d'une capacité linguistique à deux volets. En effet, les structures du cerveau du jeune enfant sont tellement flexibles qu'il apprend aussi facilement deux ou trois langues qu'une seule, et ce jusqu'à l'âge de 7 ans. A condition que les langues soient apprises « à l'âge du langage » (Dalgalian 2000), au moment où la plasticité cérébrale est en plein essor.

Outre les bons résultats sur la capacité linguistique, on a pu constater également chez les bilingues une souplesse mentale, une mobilité conceptuelle et une capacité plus importante à résoudre des problèmes. Petit (2001)

Le choix du breton marque la volonté de pratiquer la langue traditionnelle et culturelle de notre territoire. L'enfant entend dans la langue qui lui est parlée, toute la charge affective qu'elle contient. C'est même d'abord à travers l'émotion que le lien se crée. C'est pourquoi la langue maternelle s'acquiert au stade du langage (avant 7 ans) sans effort. Et le breton, langue de la micro-crèche comprise comme un environnement sain, sûr et chaleureux devient lui aussi une langue reconnue et appréciée de l'enfant.

L'enrichissement est mutuel : l'enfant est familiarisé avec une langue dont il pourra devenir locuteur.

2) le breton dans le quotidien de la micro-crèche

La langue principale de la structure est le breton. Tous les échanges s'effectuent ainsi en breton tant à l'écrit qu'à l'oral. Une traduction française est proposée pour chaque document. Si les parents ne parlent pas le breton, les échanges avec les professionnelles s'effectueront en français.

Des animations en Breton sont organisées une fois par mois, afin d'échanger de manière ludique et d'accompagner les familles dans le bilinguisme. Cela permet aux parents d'avoir des clés pour commencer à apprendre la langue avec leur enfant.

Sur ce temps, la communication gestuelle ("bébé signe") peut également être mise en avant. Effectivement, pratiquée au quotidien sur la crèche, elle permet aux enfants qui n'ont pas encore acquis l'échange verbal de pouvoir exprimer leurs besoins grâce aux gestes. Le signe est toujours accompagné du mot en breton, et peut faciliter l'apprentissage de la langue, pour certains parents.

En effet, ces «Abadennoù» ("animations"), initiations au breton permettent :

- Que les parents deviennent acteurs du projet principal de Youn ha Solena,
- Un lien avec l'enfant dans son environnement quotidien à la crèche,
- Un temps d'échange autour de la langue entre parents,
- Une relation différente aux professionnelles sur un temps ludique,
- Une compréhension des mots apportés par l'enfant qui prend une place de savant et le parent d'apprenant.

Auprès des enfants, tous les échanges sont en breton : les jeux, les chansons, les histoires ainsi que tous les ateliers proposés par l'adulte. Si un point important doit être expliqué à l'enfant, la professionnelle adoptera la langue qui lui semble la plus pertinente en rapport à la situation, mais favorisera de fait le breton si cela est possible.

Ce projet, cher pour les professionnelles et bénévoles de la crèche, se met en place au maximum et de manière naturelle lorsque le personnel est formé à la langue. En cas de recrutement, les nouvelles professionnelles connaissent dès l'entretien d'embauche la demande de participer activement à cette immersion. Ainsi, une professionnelle en CDI aura accès, aux frais de la crèche, à l'apprentissage de la langue sur son temps de travail. Jusqu'ici, 3 professionnelles ont appris le Breton en venant travailler à Youn ha Solena. Pour les professionnelles en CDD, une implication, bien entendu différente, mais toujours active est demandée. Pour se faire, des affiches sont placées dans plusieurs endroits de la crèche pour qu'elles puissent avoir accès à des phrases inscrites phonétiquement et qu'elles puissent les utiliser auprès des enfants, et comprendre ce qui est verbalisé par les collègues bretonnantes. Des dictionnaires brittophones spécialisés sur la petite enfance en breton leur sont également transmis. Un intérêt pour la langue doit être prononcé afin d'être recruté.

Quelle que soit la configuration de l'équipe, ce projet est l'essence même de Youn ha Solena et les moyens seront mis en place pour que ce projet existe et perdure, du mieux possible.

Comme pour tout apprentissage, l'enfant sera invité à répondre en breton et incité à utiliser la langue à travers des félicitations et autres encouragements, pour autant, il n'y aura pas d'attente de résultats. En effet, à ce moment où le langage se développe et s'apprend, la compréhension de la langue est presque systématiquement acquise. La communication verbale peut être plus progressive, au rythme du développement verbal de l'enfant et de ses envies/préférences.

La place du jeu, source infinie d'apprentissages

Tout est jeu pour l'enfant. Pauline Kergomard en créait sa plus célèbre citation « Le jeu est le travail de l'enfant, c'est son métier, sa vie ». Les valeurs pédagogiques de Youn ha Solena s'inspirent de plusieurs mouvements théoriques. Parmi eux, nous retrouvons l'influence de Freinet (apprentissage de l'enfant grâce à ses pairs, via la coopération et l'expérimentation), mais aussi de Loczy (la motricité libre, le développement de l'autonomie de l'enfant).

L'influence la plus importante est celle de Montessori (libre choix des ateliers, importance de l'observation de l'adulte pour adapter les propositions, amener l'enfant au plaisir d'apprendre, le respect du rythme de ce dernier etc).

En effet, les pratiques professionnelles de l'équipe pédagogique se basent avant tout sur l'observation qu'à celle-ci du groupe d'enfant, et de l'enfant individuellement pour que les propositions soient adaptées aux besoins de ces derniers (par exemple : l'observation du besoin de se mouvoir mène à la proposition d'un atelier danse, yoga, ou une sortie extérieure).

L'observation permet à l'adulte de comprendre où en est l'enfant, et de proposer des jeux, ateliers et espaces différents pour travailler différentes choses (motricité fine, coopération, verbalisation etc).

Tout passe par l'expérimentation et toute expérimentation est jeu pour l'enfant.

Le jeu permet à l'enfant de se construire et de se développer (un exutoire de tensions, développement moteur, un apprentissage de la gestion des émotions, la rencontre à l'autre, la découverte du corps, l'affirmation de soi, l'autonomie, l'éveil sensoriel, la compréhension et la découverte de son environnement, la verbalisation, etc).

Pour autant, afin que le jeu prenne sens et que ce dernier puisse jouer son rôle dans le développement de l'enfant, il est important pour l'équipe de Youn ha Solena de ne pas prendre le risque d'une sur-stimulation qui ne permettrait pas de profiter en profondeur de l'intérêt de chaque jeu/jouet et sa découverte.

Nous proposons également plusieurs fois dans le mois/la semaine, les mêmes jouets à l'enfant, afin que ces derniers puissent devenir des repères, et que ces rituels mènent progressivement l'enfant à faire évoluer son jeu de lui-même.

Quelle que soit la proposition faite, l'enfant sera pleinement acteur de son développement, et de son jeu. Ainsi, il n'y a aucune attente de résultat dans la proposition faite. L'adulte s'adapte à l'imagination, à l'envie, et aux besoins de l'enfant. L'objectif principal étant que l'enfant prenne plaisir, avant tout. C'est pourquoi, pour respecter l'individualité de chacun.e, nous évitons toute forme de compétition. Pour le personnel de la micro-crèche, cela permet à l'enfant de s'exprimer à travers le jeu et l'expérimentation dans un cadre sécurisant et adapté à lui.

Les propositions :

a) le Jeu libre

Lors de ce temps, l'enfant est en réelle exploration de son environnement. L'adulte peut avoir prédisposé des jouets/jeux dans la pièce, mais il ne participera pas activement aux propositions, sauf sollicitation de l'enfant. L'adulte, à la vision d'Anne-Marie Fontaine, est comme un phare qui, de par sa distance (mais sa disponibilité psychique et physique), peut éclairer chaque enfant, individuellement. Il est disponible physiquement et psychiquement pour observer et si besoin, accompagner l'enfant. Ce dernier a libre recours à l'ennui, qui mène très généralement au développement de son imagination et de sa créativité. S'il en a besoin, il viendra de lui-même solliciter l'adulte, directement ou indirectement. Ne pas surcharger les enfants d'activités leur permet ainsi également de développer leur autonomie.

De la même manière, le positionnement de l'adulte sera de laisser le temps à l'enfant de faire seul avant de proposer des alternatives. Ceci vaut également dans la rencontre de l'enfant à l'Autre, lors du jeu. En effet, pour rappel « la rencontre à l'autre se fait tout autant de façon positive que négative¹ ». Ainsi, en laissant l'occasion à l'enfant de répondre d'abord seul, quelle que soit la rencontre, cela permet à ce dernier de s'affirmer, et de se saisir de l'occasion de trouver ses propres ressources. L'adulte pourra par exemple accompagner l'enfant par la parole (« tu peux lui demander avant de lui prendre le jouet des mains » « tu as le droit de lui dire que tu veux garder le jouet pour le moment ») plutôt que physiquement. L'enfant au sein du groupe est pris en considération en tant qu'individu. Nous respectons ses ressentis et cherchons à l'accompagner à mettre en mots ses émotions.

b) Ateliers proposés

Il est vrai que le jeu libre peut être adapté à certains moments, à certains enfants, mais ses bienfaits s'équilibrent avec des temps plus cadrés. Ces temps vont permettre de répondre au besoin de l'enfant à l'instant T (ce sont des ateliers pensés en réunion d'équipe selon les observations globales, ou de manière spontanée selon ce que traduit l'enfant (besoin moteur, ...)).

L'adulte est acteur dans la proposition et va s'adapter à l'enfant individuellement ou collectivement aux besoins des enfants. Cette organisation est différente et laisse place à des temps de jeux privilégiés grâce à une organisation différente. Le plus souvent, les groupes d'enfants sont moins nombreux. Ce temps peut demander un peu plus de préparation à l'adulte (temps peinture par exemple) et une présence de ce dernier pour que l'atelier se déroule selon des objectifs précis. Certains ateliers, de par leurs règles, vont amener l'enfant à respecter des limites, un cadre différent au sein d'un collectif.

Les ateliers proposés au sein de la micro crèche sont totalement libres. L'important n'étant pas l'activité en elle-même mais bien l'intérêt de l'enfant, nous ne forçons pas sa stimulation et nous le laissons gérer son activité malgré des consignes claires et sécurisantes. Il y prendra d'autant plus de plaisir.

Le livre est l'exemple même de la proposition qui peut être à la fois en jeu libre (exploration de l'objet seul, utilisation de ce dernier de différentes manières) et en atelier proposé (lecture d'une histoire par l'adulte). C'est un support qui est utilisé chaque jour et qui trouve de nombreux bienfaits : aborde des sujets de manière directe ou indirecte, apaise, est esthétique, sert de support au langage, fait du lien avec l'expérience de l'enfant au quotidien, peut servir de support sensoriel, de manipulation, et d'apprentissage de certaines règles (prendre soin de l'objet) et bien sûr, développe un certain plaisir chez l'enfant. Chaque année, un budget est pensé pour l'achat de nouveaux livres, en breton ou en français (lorsqu'ils ne sont pas publiés en breton ou pour les collègues francophones), sur des thèmes pensés en amont.

¹ Laurence Rameau, Un bébé à la crèche, pédagogies et neurosciences, p.154, éditions Duval, Janvier 2015

Durant la journée, il est par exemple proposé des ateliers tels que des comptines, des jeux dansés, des parcours psychomoteurs et des possibilités infinies de propositions selon les envies et besoins des enfants. Ils peuvent également jouer dehors dans le jardin sécurisé tout au long de l'année.

c) Le rangement :

À différents moments de la journée, il crée une transition entre deux moments. Ainsi, le rangement permet à l'enfant de prendre conscience du déroulement du jeu et de là où il en est (rangement = fin). C'est donc un repère qui permet la cohésion entre enfants, leur autonomie et si besoin, la réinitialisation du jeu, par l'enfant ou par l'adulte. Le rangement permet également de retrouver l'espace et le jeu de manière plus recentrée, sans éparpillements.

Ainsi, le temps de rangement sera initié par l'adulte avant chaque moment de repas des grands, départ à l'extérieur et en fin de journée.

Le repas, un temps privilégié

Manger est un besoin physiologique. Pour un développement physique adapté, la crèche propose des repas équilibrés et sains. Les repas sont de saison, et nous souhaiterions que les enfants aient accès à des repas biologiques et locaux à 100 %. Aujourd'hui, globalement à 40% des produits sont biologiques mais une presque totalité des produits avec des producteur.ices viennent du territoire local. Tout le plastique de la table (verre, assiette, plat, etc) a été remplacé par du pyrex ou de l'inox dans une démarche toujours écologique.

Auprès des plus jeunes :

Les bébés mangent selon leur rythme individuel avec l'accompagnement d'un.e adulte pleinement disponible pour ce temps privilégié, dans les bras. Cette dernière, pendant ce temps, ne sera donc pas incluse dans l'accompagnement des autres enfants afin d'être et de rester en lien direct avec l'enfant pendant son repas.

Lorsqu'il est nourri au lait, plusieurs cas de figure sont possibles :

→ Le lait maternel ou le lait en poudre ("Hipp bio" fourni par la crèche) peuvent être donnés sous forme de biberon à l'enfant. Cela dépendra avant tout du choix du ou des parents, et des habitudes de l'enfant chez lui pour que la crèche puisse faire continuité avec la maison. Aucun jugement n'est porté sur les préférences ou possibilités de la personne allaitante ou non. Toute décision prise sera respectée et accompagnée avec bienveillance par les professionnelles.

→ Les bébés peuvent avoir accès au lait maternel à la demande. Ce projet a vu le jour en 2023 : deux mamans qui travaillaient sur le site de Yezhoù ha Sevenadur et qui allaitaient leurs enfants étaient appelées lorsque les bébés avaient besoin de boire. Ainsi, le lien avec la mère reste privilégié et continu, selon les besoins et la demande de l'enfant, malgré la reprise du travail.

Avant les 1 an de l'enfant, l'introduction de nouveaux aliments se fait à la maison, pour prévenir des risques d'allergie au sein de la structure. Les représentant.es légaux.les, par le biais de l'équipe, tiennent à jour la liste des aliments goûtés. Cela permet également à ce que chaque diversification soit propre à chaque enfant. Dès qu'ils manifestent l'envie de manger seuls, une petite cuillère leur est donnée pour favoriser et répondre à leur besoin d'autonomie. Progressivement, l'enfant prendra ses purées des bras au transat, et quand il saura s'asseoir, sur une chaise à sa taille, à table.

Auprès des plus grands :

Avant de s'installer autour d'une table commune, les enfants vont chacun leur tour laver leurs mains. C'est un rituel de début et fin de repas. Une fois prêts, ils peuvent venir à table, et décider seuls de leur emplacement où ils s'installent en autonomie. C'est pourquoi, la décision est laissée aux enfants de venir manger ou non. Plusieurs services sont envisageables, selon les envies, la faim et le rythme de chacun.e.

Le libre choix de l'enfant rythmera l'entièreté du repas.

Avant le service, la professionnelle rend ce temps ludique, pour une source de plaisir : par exemple, les enfants vont être invités à deviner ce qu'ils vont manger, à voir l'évolution du fruit lorsqu'il est cueilli et dans l'assiette grâce à plusieurs supports (affiches) et outils (livres, fruits coupés de différentes manières) présents dans la cuisine. C'est donc un temps de partage, de verbalisation.

Lors du service, chaque aliment est présenté à l'enfant. Durant toute la durée du repas, un.e adulte sera référent.e du groupe à table, et restera assis.e (sans se lever) auprès d'elles.eux. Ceci permet une disponibilité psychique et physique de l'adulte. Les enfants se servent en autonomie, le matériel (plateaux, serviettes, couverts etc) ainsi que les aliments et l'eau, avec l'aide de l'adulte si besoin.

Le temps du repas est un réel temps de découvertes à la fois des goûts, des textures, et des différents aliments qui colorent l'assiette : c'est un éveil des sens. L'enfant n'est jamais forcé à manger mais sera toujours encouragé à goûter.

D'autres choses se jouent et sont accompagnées pour l'enfant au même moment (l'oralité, l'affirmation de soi, la motricité fine, la relation à l'autre etc).

Pour tout cela, l'adulte prend le temps et propose à l'enfant de faire de même.

L'entrée, le plat et le dessert sont servis au même moment. L'enfant est donc décisionnaire de l'ordre dans lequel il mangera et de ce qu'il mangera en ayant une vision globale de ce qui lui est proposé. Si le but est de goûter et de manger, l'enfant est autorisé à découvrir ses aliments en faisant des mélanges.

Le temps du repas est pensé pour favoriser l'autonomie de l'enfant, en présence de l'adulte. La professionnelle accompagne l'enfant à faire seul, ou à faire *avec* lui, et non pas *pour* lui. Maria Montessori affirme que « *favoriser l'autonomie de l'enfant va lui permettre - tout en étant acteur de son développement - de le faire devenir un sujet à part entière et de le rendre responsable de ses actes. Accompagne-moi à faire seul* ». Ainsi, pour les encourager dans leurs propres ressources et capacités, les enfants ont la possibilité de se servir par eux-même, débarrassent et se débarbouillent seuls. S'il y a un besoin d'aide à tout moment du repas, l'adulte est disponible.

La professionnelle encadrant les enfants les accompagne pour respecter les règles (rester assis, parler sans crier, etc).

Les repas sont adaptés aux allergies et/ou régimes particuliers de chaque enfant.

Le soin, pensé pour le bien-être de l'enfant

Pour tout soin (du nez, des yeux, application de froid sur une bosse etc) il sera verbalisé à l'enfant ce qui lui arrive, la raison du soin, et les gestes à suivre. S'il en est capable, il pourra lui être proposé de participer, en tenant seul la poche de froid, par exemple.

L'aménagement de l'espace est pensé pour respecter les besoins ergonomiques des professionnelles, les normes d'hygiène instaurées en collectivité, mais aussi les besoins d'intimité et de sécurité de l'enfant.

Le change : est un moment de relation individuelle, d'autant plus important dans un contexte collectif. Ce moment d'attention particulière à l'enfant l'accompagne à se sentir un individu dans un groupe, et participe à sa sécurité de base. Sa couche est changée avant chaque coucher. Elle est vérifiée au lever et à plusieurs moments répétés de la journée dans un cadre sécurisé et sécurisant : sa pudeur et son intimité sont respectées (un enfant et un adulte seulement à la fois dans la salle de change, les autres enfants sont invités à ne pas regarder et à se diriger vers des livres, des puzzles et tout autre supports qui abordent la question de la nudité, du corps et du pot, si besoin).

L'autonomie et la participation de l'enfant au changement de sa couche sera progressive (marche pour aller sur le plan de change etc) jusqu'à ce qu'il soit en capacité de faire seul (se déshabiller, prendre un gant, une couche, se nettoyer, se rhabiller etc).

L'acquisition sphinctérienne : se fait toujours dans le respect du développement physique et psychologique de l'enfant et en relation avec sa famille. Des signes moteurs peuvent indiquer le début de la maîtrise sphinctérienne : position accroupie, monter/descendre quelques marches, marche sur la pointe des pieds, etc. Les professionnelles proposeront le pot/les toilettes, sans l'imposer, en accord avec les habitudes familiales et à condition que l'enfant ait la maturité et l'envie/ la curiosité.

Certains enfants auront besoin d'avoir acquis cet apprentissage avant d'être acceptés à l'école, malgré parfois, leur besoin et capacité à y entrer. C'est un moment qui peut être frustrant, à la fois pour le ou les parents, mais aussi pour l'enfant qui viendrait à ressentir une éventuelle contrainte. Cette acquisition entre souvent en action au même moment que l'affirmation de soi, ce qui peut bloquer ou ralentir l'enfant sur cet apprentissage. L'adulte n'est pas en capacité de choisir pour l'enfant s'il est prêt physiquement ou psychiquement à passer ou non cette étape. La question de l'acquisition sphinctérienne est interne et propre à chaque enfant de manière totalement individuelle. De cette façon, à la crèche, il n'ira sur le pot que s'il est d'accord : à son initiative ou suite à l'invitation de la professionnelle. La même méthode sera adoptée à la crèche pour le port d'un sous-vêtement en remplacement de la couche : l'écoute et l'observation de l'enfant.

En réalité, les enjeux psychologiques liés à cette étape viennent influencer le rythme de l'acquisition de l'enfant. Aller à la selle peut être ressenti à cet âge comme la perte d'une partie de soi, une séparation. L'enfant a en conséquence, besoin de s'assurer de rester entier. C'est pourquoi l'intermédiaire du pot avant la perte via la chasse d'eau peut faire transition. En parallèle, cette phase sera accompagnée et favorisée par des temps de motricité, de manipulation, d'ateliers de déchirage de papiers et autres propositions de maîtrise de l'objet, pour faciliter la maîtrise du corps. Lors de cette phase anale, l'enfant donne (ce qui est attendu par l'adulte), reçoit (en devenant grand), mais n'est pas toujours prêt pour l'un ou pour l'autre.

Pour que l'enfant soit acteur de son développement et prenne conscience de ce qui se passe progressivement pour lui, aucun jouet ne lui sera proposé sur le pot, ou pendant le change. De cette manière, la relation à l'adulte reste privilégiée et connectée. La verbalisation aura toute sa place pour expliquer à l'enfant les gestes faits ou qu'il peut lui-même faire et l'impliquer dans la relation et le *«prendre soin »* de son corps. La phrase du philosophe chinois Confucius prend ainsi tout son sens : *«dis-moi et j'oublierais, montre-moi et je me souviendrais, implique-moi, et je comprendrais »*.

Pour créer un moment plaisant, il sera ludique (positionnement professionnel encourageant et joyeux) et s'accompagnera de rituels, comme tirer la chasse d'eau, ou de se saisir de son doudou avant le coucher.

Le sommeil fait également partie des besoins physiologiques de l'enfant. La fatigue influence l'état et le bien-être général : un manque de sommeil peut rendre la gestion des émotions, et par conséquent le rapport aux autres et les apprentissages plus difficiles.

Lors de la sieste, l'enfant consolide ses apprentissages de la journée et les moments vécus. Il sécrète également, pendant qu'il dort, l'hormone de croissance et des connexions neuronales se font, permettant parallèlement la maturation du cerveau.²

Afin de respecter ce besoin de repos les enfants sont répartis selon leurs âges et les rythmes de sommeil entre les deux espaces de repos, au calme. Les chambres sont sombres, mais un rayon de lumière naturel permet de différencier la nuit du jour, et à celles et ceux qui en sont capables, de descendre seuls de leurs lits (adaptés à l'âge et aux capacités motrices de l'enfant). Leur tenue est appropriée, pour qu'ils n'aient ni trop chaud ni trop froid et qu'ils soient confortables pour dormir.

Un système d'écoute de la pièce principale permet de veiller au réveil des enfants et de les accompagner à se lever au fur et à mesure lorsque l'adulte n'est pas dans la chambre, bien que les professionnelles aillent toutes les 10mn à minima vérifier l'état général de celles et ceux qui dorment. Si possible, l'adulte reste dans la chambre pour accompagner doucement au réveil ou au réendormissement. Afin de communiquer avec ses collègues sans ouvrir la porte, une communication écrite a été mise en place entre l'intérieur et l'extérieur de la chambre.

L'observation est l'outil principal de qui va permettre à la professionnelle de déterminer si l'enfant semble fatigué. Grâce aux échanges avec le ou les parents, l'équipe repère les signes de fatigue de chacun pour proposer un temps de sieste, même si cela ne correspond pas au rythme habituel. La crèche est un environnement stimulant qui peut parfois créer un rythme différent qu'à la maison. Si un enfant dort, c'est pour nous qu'il en a le besoin. C'est pourquoi les professionnelles ne réveillent pas un enfant qui dort. Ainsi, les couchers peuvent se faire le matin, et/ou l'après-midi selon la nuit, le rythme et le besoin actuel de l'enfant, le jour-même.

L'endormissement peut refléter chez l'enfant des émotions et besoins de sécurité affective (besoin de contact physique, accompagnement etc). C'est tout à fait naturel, le sommeil pouvant créer la peur de passer du temps loin des personnes référentes, et de son environnement. La distinction est donc à faire entre avoir *besoin* et avoir *envie* de dormir, et éventuellement de se séparer de l'autre. Lâcher prise sur l'accumulation et l'appréhension de toutes les nouveautés, l'acceptation de se séparer de son environnement peuvent être sujet à l'anxiété et dès lors, faire appel au besoin d'accompagnement.

Celui-ci est donc toujours individualisé, selon les besoins, rituels et rythmes de chacun.e. Un objet transitionnel pourra être proposé à l'enfant pour qu'il puisse se rassurer via l'odeur, ou ses

² <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/troubles-sommeil-enfant/sommeil-enfant-evolution-etapes>

habitudes à la maison. Le même lit sera proposé à chaque jour d'accueil à l'enfant, pour faire référence et lui permettre de retrouver à chaque sieste le même environnement sécurisant. L'adulte prend le temps avec chaque enfant, peut lui parler, le rassurer, lui chanter des berceuses afin de créer un espace calme et serein. Il ne quittera pas la pièce tant que l'enfant qui en a besoin ne s'est pas endormi.

De la même manière, un rituel est mis en place avant la sieste : un CD de comptines douces en breton marque le début d'un temps calme et de transition avant d'aller, un.e à un.e, dans la chambre.

Cadre, repères et limites

Les règles instaurées à la micro-crèche sont toujours pensées pour et dans l'intérêt de l'enfant. La cadre tenu par l'adulte permet une évolution en sécurité (physique et psychique) de l'enfant.

A tout moment de la journée et accompagnements en direction de l'enfant, un cadre est posé : le respect du consentement. Lors des changes, comme évoqué précédemment, mais aussi dans la rencontre à l'Autre. Il est certes, interdit de taper, mais également de faire des bisous/câlins à partir du moment où l'autre enfant n'est pas/ne peut pas être consentant.e. Cette notion est apprise, expliquée aux enfants, et respectée par les professionnelles.

La répétition et une cohésion d'équipe quant aux règles qui sont les mêmes, et expliquées, permettent un repère dans les interdictions et les autorisations au quotidien. Il n'y aura pas de punition à la crèche en cas de dépassement des limites. Pour autant, avec l'accompagnement de l'adulte, l'enfant pourra être invité à réparer, et certains comportements pourront nécessiter des sanctions (un jouet qui sert à taper sera retiré, après que l'enfant ait été accompagné pour s'exprimer autrement).

Pour que le cadre et les règles prennent sens, elles sont pensées et repensées en réunion d'équipe. La base des règles est toujours la même : est-ce que l'enfant est en insécurité ? Est-ce que son bien-être est questionné ? Est-ce dans son intérêt ou celui de l'adulte ? Ces questionnements permettent à l'équipe de se recentrer sur les projets et pratiques professionnelles globales. C'est avec cette base que plusieurs règles et changements ont été instaurés :

1) L'aménagement de l'espace

L'aménagement permet à l'enfant d'évoluer librement et de faire des choix d'activités autonomes sans toujours dépendre de l'adulte. Comme expliqué précédemment, un certain nombre de jeux et jouets sont accessibles à hauteur d'enfants. L'espace évolue selon les propositions de l'adulte, mais peut aussi se transformer à l'initiative des enfants et de leur utilisation de l'espace, en devenant acteurs de leur environnement.

Aujourd'hui, l'aménagement est sobre pour éviter une sur-stimulation et une agitation non adaptée des enfants. Ce dernier a été pensé pour que les enfants puissent évoluer dans un cadre sécurisé et sécurisant. De ce fait, les règles ont été repensées selon les besoins exprimés à ces âges.

Grâce au projet de motricité libre, les enfants peuvent exprimer et respecter leurs envies et besoins, en ayant accès, s'ils le souhaitent, aux « murs d'escalade » qui servent de protection des radiateurs. Ils peuvent également, s'ils en sont capables³, monter sur les meubles bas de la salle principale, où des tapis ont été placés pour sécuriser l'espace. Toutefois, même si l'enfant est encouragé dans son autonomie (en sécurité physique), l'adulte est toujours présent (pour une sécurité psychique). C'est cette attention constante et bienveillante qui fait que l'enfant pourra se construire et évoluer de façon autonome, en développant sa personnalité tout en établissant des relations avec les autres.

Nous avons souhaité aménager l'espace pour que l'enfant y ait libre accès et soit autorisé à explorer. Cela diminue ses frustrations, mais aussi pour l'adulte qui, au lieu de dire « non », offre la possibilité à l'enfant de répondre à son besoin de motricité, et d'y parvenir seul. C'est l'essence même de la confiance en soi qui développe l'estime de soi de l'enfant.

Plus largement, un enfant qui n'arrive pas à faire seul ou qui est arrêté dans sa démarche peut perdre l'intérêt d'y arriver seul. L'intervention de l'adulte augmente sa dépendance et va donc à l'encontre de nos objectifs. Nous aménageons alors un espace adapté et autorisons l'enfant à développer ses capacités.

Aussi, les différents espaces sont pensés pour les plus jeunes, et les plus âgés. En effet, le groupe étant pensé en âges mélangés, les enfants ont différents besoins, mais doivent rester attentifs et à leur environnement et les autres qui y évoluent. Les grands se sentent responsabilisés par la présence des plus jeunes, et ces derniers peuvent librement prendre exemple sur le reste du groupe pour avancer, échanger, imiter. Cette coopération et apprentissage de la vie en collectivité se fait indirectement, tout au long de la journée. Si besoin, un espace est aménagé pour séparer, diminuer le nombre d'enfants sur le groupe.

2) La gestion des émotions dans les interdits

³ Un enfant ne sera jamais positionné dans une position qu'il n'a pas encore acquise seul. Ceci irait à l'encontre de son rythme et de ses capacités physiques qui se construisent progressivement. C'est pourquoi, un bébé ne sera pas assis avec l'aide de l'adulte, s'il ne sait pas encore s'asseoir de manière indépendante. En conséquence, il ne sera pas aidé pour monter sur un meuble s'il ne sait pas de lui-même y monter et en redescendre. Il sera accompagné et guidé par la voix de l'adulte, s'il en ressent le besoin et l'envie.

Pour comprendre les émotions de l'enfant, nous nous intéressons aux neurosciences et au fonctionnement du cerveau. Selon Catherine Guéguen dans son ouvrage *Pour un enfance heureuse*⁴, le cerveau se divise en trois parties :

Le cerveau archaïque retranscrit les fonctions primaires permettant au corps de fonctionner physiologiquement (rythme cardiaque etc). Il déclenche les comportements instinctifs et pulsionnels face au danger (choix entre attaque et fuite)	Le cerveau émotionnel permet de faire ressentir les émotions (agréables et/ou douloureuses)	Le néocortex a pour objectif de réguler les instincts primitifs retrouvés dans le cerveau archaïque et de tempérer les émotions ressenties à travers le cerveau émotionnel pour qu'elles ne soient pas trop envahissantes. Il contient les fonctions cognitives dites «supérieures» : conscience, langage, perceptions sensorielles, commandes motrices etc. S'y ajoute dans le lobe préfrontal les capacités de réflexions, de raisonnement, d'empathie, etc.
--	---	--

→ Durant les premières années de l'enfant, le néocortex est en constante formation, les deux autres parties étant dominantes et non régulées (comportement pulsionnel et instinctif, émotions envahissantes). Ceci explique le passage en une fraction de seconde d'une émotion à une autre, mais aussi l'incapacité pour l'enfant à gérer ces dernières.

En verbalisant, en expliquant à l'enfant ce qui se joue pour lui, ce qu'il ressent peut-être, l'adulte lui offre une considération en tant que personne à part entière et en développement. Les professionnelles vont donc avoir pour rôle majeur l'accompagnement de l'enfant à comprendre ses propres émotions pour les exprimer de manière adaptée, à soi, à l'autre. Toute émotion a sa place et son droit d'exister et d'être exprimée, déchargée. Néanmoins, son expression doit respecter la sécurité de l'enfant et de son entourage.

Les émotions douloureuses, et plus difficiles à ressentir pour l'enfant viennent toujours d'un besoin inassouvi créant de la frustration. De ce fait, la professionnelle, à travers son observation, communiquera toujours de manière non-violente à l'enfant sa compréhension de la situation. Des propositions peuvent ainsi être faites à l'enfant lorsqu'il est submergé par une tempête émotionnelle ou des émotions trop fortes, telle que la colère, la joie, ou l'excitation : utiliser des mots, solliciter l'adulte, signer l'interdit, ou exprimer l'émotion à un endroit ou sur un objet ajusté et pensé pour recevoir l'émotion.

Par exemple, dans le cas de gestes agressifs (morsures, griffures etc), l'adulte se rendra disponible pour répondre au besoin de l'enfant, prendre en compte son émotion et pourra lui proposer

⁴ Disponible à la bibliothèque de la crèche, à l'entrée.

une contenance, un câlin⁵ pour le recentrer. Ce dernier « *est un temps de pause et de réassurance indispensable pour l'enfant avant qu'il se lance à nouveau dans la découverte de son environnement* »⁶. Bien entendu, ce temps sera également proposé à l'enfant qui aura subi l'expression de l'émotion, et il sera invité à utiliser les moyens d'expressions qu'il connaît (verbale, gestuelle) pour dire « stop » et défendre son corps.

Rappelons que l'immaturité cognitive de l'enfant le rend vulnérable et empreint de ses émotions, ce qui est tout à fait naturel, et une étape de son développement dans la relation à l'Autre.

C'est pour cette raison, et pour ne pas poser d'étiquette, stigmatiser un enfant en plein apprentissage, que les transmissions resteront anonymes si un enfant en a mordu un autre. La situation sera tout de même détaillée pour la compréhension des enfants, et des représentant.es légaux.les.

Un éveil continu à la nature, à l'écologie

Au quotidien, les enfants sont invités à découvrir l'extérieur de tout temps : voilà pourquoi nous demandons aux parents de fournir des tenues adaptées aux saisons et à la météo actuelle. Les expérimentations sont différentes selon les périodes de l'année : observer une feuille au printemps, la retrouver changée à l'automne, courir au vent, jouer dans les flaques et tout cela en respirant un air frais. Ces temps de jeu et d'éveil à la nature permettent à l'enfant de s'inscrire dans son environnement tout en apprenant à respecter la nature qui l'entoure. Le potager est accessible aux enfants en présence adulte, pour un temps d'observation ou de participation, à la semaille des graines, par exemple.

En dehors du potager, un trou de terre a été aménagé pour répondre aux demandes et besoins des enfants : ils sont en droit de se salir, de toucher, de malaxer. Cette liberté de faire a pour but de créer du plaisir à l'enfant, dans son moment en lien avec la nature.

De cette manière, l'équipe, dès qu'elle le peut, privilégie les promenades avec les enfants de tout âge (en poussette, porte-bébé ou à pied). Sortir prendre l'air permet à la fois de maintenir la santé visuelle de l'enfant, par le fait de modifier sa vision et de regarder au loin, mais surtout sa santé globale en lui faisant respirer l'air extérieur. Ce moment permet aussi à l'adulte de découvrir et observer l'enfant et ses ressources, son positionnement dans un lieu inconnu.

D'autres actions et projets permettent de maintenir et exprimer les valeurs écologiques de notre micro-crèche :

⁵ Les bisous et surnoms sont interdits de la part des professionnelles. Le câlin, quant à lui, a une réelle place dans l'accompagnement des enfants dans le respect de leur intimité/décision et du cadre professionnel.

⁶ Laurence Rameau, un bébé à la crèche, pédagogie et neurosciences p 7

- Au cours de l'année, les ateliers pensés sont dirigés vers un thème commun, avec comme fil rouge le développement durable de la création à la finalisation de l'atelier pédagogique (matériaux recyclés au maximum ou faits maison / limiter le plastique).
- Chaque soir, un enfant et son parent sont invités à aller déposer les restes des repas au compost qui auront été triés en amont par les enfants et les professionnel.les, en s'inscrivant sur le planning dédié.
- La micro-crèche est également un point de collecte pour des jeux, des vêtements, des cartouches inutilisés et qui seront redistribués par la suite à des associations caritatives ou recyclées.
- Depuis janvier 2024, nous collaborons exclusivement avec l'entreprise de produits ménagers naturels Blue. Ainsi, le ménage fait quotidiennement ne présente aucune substance chimique et respecte la santé de tous.tes, ainsi que l'environnement.
- Tout est pensé pour tendre au maximum au zéro déchet (cotons lavables, surchaussures lavables etc). Avant de jeter, la question se pose toujours du réemploi ou du recyclage possible.
- Le lien à la nature, et à son respect, est proposé au quotidien aux enfants, à travers des sorties, l'observation de ce qui se trouve dans le jardin, mais aussi à la lecture d'histoires sur le bien-être animal et le respect de l'environnement.
- Ces valeurs écologiques sont piliers de nos événements extérieurs et internes, mais aussi lors des courses quotidiennes par exemple, en favorisant des produits sans plastique, labellisés etc.

CONCLUSION

Ce projet pédagogique sera amené à évoluer au cours des années parce que nous concevons ce dernier en tant que projet évolutif, afin de veiller à toujours interroger nos pratiques.

De plus, les métiers et savoirs autour de la petite enfance évoluent et nous veillons à nous tenir informé.es de ces mises à jour ainsi que des connaissances sur le jeune enfant et sur les recherches en éducation et en pédagogie pour accueillir au mieux les enfants qui nous sont confiés.

Si cela vous a intéressé.e et que vous souhaitez aller plus loin : une bibliothèque est à disposition des parents et des professionnel.les dans l'entrée de la micro-crèche.